



INTERNATIONAL COFFEE ORGANIZATION
ORGANIZACIÓN INTERNACIONAL DEL CAFÉ
ORGANIZAÇÃO INTERNACIONAL DO CAFÉ
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

ICC 110-14

26 mars 2013
Original: anglais

F

Conseil international du Café
110^e session
4 – 8 mars 2013
Londres, Royaume-Uni

**Rapport concernant la
vérification des pouvoirs**

Liste des délégations

Contexte

1. Le Secrétariat a examiné les pouvoirs présentés par les Membres énumérés à l'Annexe I ci-jointe ; il a informé le Président du Conseil de ce que ces pouvoirs étaient en bonne et due forme. Le Président du Conseil a recommandé l'adoption de ces pouvoirs.
2. La liste des délégations, fondée sur les pouvoirs reçus des Membres, dont le Président a recommandé l'adoption par le Conseil, fait l'objet de l'Annexe II et contient aussi une liste des pays non Membres, des organisations internationales et des associations du secteur privé assistant au Conseil en qualité d'observateurs.

1. Pouvoirs présentés par les Membres

Angola, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Burundi, Cameroun, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Équateur, El Salvador, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guatemala, Honduras, Inde, Indonésie, Kenya, Malawi, Mexique, Nicaragua, Norvège, Ouganda, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République centrafricaine, Suisse, Tanzanie, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Turquie, Union européenne : (*Allemagne, Commission européenne, Danemark, Espagne, Italie, Pays-Bas, Pologne, Suède, Secrétariat général du Conseil de l'UE*), Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

2. Les Membres de l'Accord de 2001 qui n'ont pas encore parachevé les procédures officielles de participation à l'Accord international de 2007 sur le Café mais qui ont dépêché leurs représentants à cette session

Congo (République démocratique du), Paraguay et Venezuela (République bolivarienne du)

3. Pouvoirs présentés par les pays non Membres assistant à la réunion en qualité d'observateurs

Chine, Fédération de Russie, Japon, Népal et la République démocratique populaire lao

4. Pouvoirs présentés par les organisations internationales assistant à la réunion en qualité d'observateurs

CABI, Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Fonds commun pour les produits de base (FCPB), Organisation interafricaine du café (OIAF), Banque mondiale.

5. Pouvoirs présentés par les associations du secteur privé

Association japonaise du café (AJCA), Association des cafés fins d'Afrique (AFCA), Institut scientifique d'information sur le café (ISIC).

6. Conseillers du Groupe restreint non inclus dans les pouvoirs

M. Nicolas Tamari (Sucafina S.A)

7. Experts en statistiques

Mme Andrea Thompson (CoffeeNetwork), M. Euan Mann (Complete commodity Solutions Ltd.), Mme Judy Ganes-Chase (J. Ganes Consulting LLC), M. Rob Simmons (LMC International) et M. Neil Rosser (OLAM).

8. Les observateurs admis à cette session

M. Gavin Fridell (Saint Mary's University, Canada) – Les présentateurs du séminaire : M. J. Ross Colbert (Rabobank International), Ms Lee Yunson (Terarosa) et Mme Marcela Jaramilo (Toma Café)

9. Les Membres de l'Accord de 2007 qui n'étaient pas représentés à cette session

Libéria, Rwanda, Sierra Leone et Tunisie.

10. Les Membres de l'Accord de 2001 qui n'ont pas encore parachevé les procédures officielles de participation à l'Accord international de 2007 sur le Café et qui n'étaient pas représentés à cette session

Bénin, Congo (République du), Guinée, Haïti, Jamaïque, Madagascar, Nigéria, et République dominicaine.